

Accueil / Commerce/Gestion / Grandes et petites actions pour la sobriété énergétique de la filière vin

AMÉLIORATION CONTINUE

## Grandes et petites actions pour la sobriété énergétique de la filière vin

Les dépenses énergétiques devenant un coût, leur réduction devient une impérieuse nécessité dans les vignobles, où les opérateurs se retrouvent face à de multiples leviers à actionner pour espérer avoir un impact significatif.

Par Alexandre Abellan Le 04 novembre 2022

Lire plus tard 

Partage   



Panneaux photovoltaïques pour les toits des bâtiments de stockage de la cave coopérative de Buzet-sur-Baïse. - crédit photo : Les Vignerons de Buzet

**N**écessité fait loi. La chasse aux économies d'énergie n'est jamais aussi forte quand les coûts explosent. Avec le bond des factures de gaz, d'électricité et du gazole, tous les opérateurs de la filière vin cherche la solution miracle pour couper dans leurs coûts. Mais en matière d'économie d'énergie, « *il n'y a pas d'action "whaou"* » prévient Iris Borrut, la directrice de l'association Vignerons Engagés (34 structures vitivinicoles engagées, pour 6 000 vignerons et 1,6 million hectolitres). Au sein d'un groupe de partage pour la réduction de la consommation énergétique,

structurel avec la rénovation énergétique ou l'enterrement des chais (diminuant le besoin en thermorégulation), en passant par l'audit énergétique (*« qui permet de faire une revue des consommations d'énergie et de prioriser les actions »* explique Iris Borrut, qui incite les opérateurs à l'essayer).

*« Pour une entreprise qui n'a pas commencé ses actions d'optimisation, il y peut y avoir des actions wahou. Mais au bout d'un moment, on n'arrive plus à faire que des petits pas »* explique Ornella Zuddas, la responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement des vignerons de Buzet (160 viticulteurs adhérents pour 1 935 hectares de vignes dans le Lot-et-Garonne). La cave coopérative du Sud-Ouest a ainsi réduit de 67 % sa consommation de gaz de ville\* en optant pour une pompe à chaleur air-air afin de chauffer ses bureaux (1 462 m<sup>2</sup> pour 40 salariés). Mais une fois l'action choc effectuée, les leviers sont logiquement réduits. Devenue la référente sobriété énergétique de la cave coopérative, Ornella Zuddas note que *« ce sont des petites choses, qui ne chiffrent pas*